



Formulaire d'inscription à l'abonnement de géolocalisation de La Nail Revolution

La Nail Revolution est une application de la société Provaine SAS conçue pour Android, l'iPod touch, l'iPhone et l'iPad. En souscrivant à l'abonnement de géolocalisation, vos coordonnées seront publiées dans le menu « Annuaire de géolocalisation ». Elles seront accessibles et visibles par tous les utilisateurs de l'application La Nail Revolution qui recherchent une ambassadrice équipée du capteur de couleurs Color Catch Nano.

Le prix de cette prestation est de **€49.00** (hors TVA) pour un an, par adresse de publication. Le contrat est conclu pour une durée minimale de 2 ans (*voir les conditions précises de l'offre au verso*).

Pour vous inscrire, il vous suffit simplement de remplir les champs ci-dessous et d'apposer la signature d'un représentant légal de votre société et de retourner le bon de commande par email à info@provaine.com ou par courrier postal à : **PROVAINE SAS 6 Place d'armes BP 5072 83092 TOULON France**.

Et de régler en ligne votre abonnement dans l'onglet Devenez Ambassadrice.

Coordonnées à publier :

SOCIETE : _____

SPECIALITE(S) / REMARQUE(S) (max. 150 car.) : _____

NOM : _____ PRENOM : _____

RUE : _____

VILLE : _____ CP : _____

PAYS : FRANCE _____ Tél : _____ Fax : _____

MOBILE : _____

E-MAIL : _____ Web : _____

NOM du représentant : _____ PRENOM : _____

LIEU ET DATE : _____ SIGNATURE : _____

CACHET

Conditions générales

I. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent sous réserve des stipulations écrites divergentes. Elles s'appliquent également si le client est censé connaître leur contenu, notamment en vertu de rapports identiques préexistants.

II. Prestation de La Nail Revolution by Provaine SAS

- 2.1 Provaine SAS diffuse dans son application La Nail Revolution conçue pour Android, l'iPod touch, l'iPhone et l'iPad, les coordonnées de « l'Ambassadeur » dans le menu « *Annuaire* » lorsque l'utilisateur de l'application demande l'adresse dudit Ambassadeur équipé du capteur de couleur Color Catch Nano le plus proche du lieu où il se trouve (géolocalisation).
- 2.2 Le prix de la prestation comprend la saisie et la mise à disposition des coordonnées sur les applications iPhone et autres ainsi que la saisie des éventuelles modifications des données en cours de contrat.

III. Commande, modifications

- 3.1 L'inscription doit être demandée par écrit, avec la signature d'un représentant autorisé du client.
- 3.2 La saisie et la mise en ligne de l'inscription dans l'application se fait uniquement après réception du contrat signé.
- 3.3 Le client est tenu d'informer Provaine SAS de toutes les modifications intervenues dans sa situation et qui ont une influence sur l'inscription.
- 3.4 Les modifications ou compléments souhaités par le client doivent être transmises à Provaine SAS sous la forme écrite.

IV. Prix et durée du contrat

- 4.1 Les prix sont indiqués en Euros. Ils s'entendent hors TVA.
- 4.2 La publication des coordonnées coûte **EUR 49.- (quarante-neuf EURO) pour un an**. Le montant est perçu sur la base d'une facture, payable à l'avance sur le site internet de La Nail Revolution dans l'onglet Ambassadeur, commander un abonnement.
- 4.3 Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il a toutefois une **durée minimale de 2 (deux) ans**. Le montant de la première facture porte au moins sur les deux premières années.
- 4.4 A l'échéance des deux premières années, le contrat est automatiquement renouvelé pour une année, et ainsi de suite, sauf résiliation par le client, par courrier recommandé, trois mois avant l'échéance suivante.
- 4.5 Provaine SAS se réserve le droit de modifier le prix de la prestation après la période initiale de 2 ans moyennant préavis écrit de sa part.

V. Conditions de paiement

- 5.1 Sauf disposition contraire, les factures d'abonnement sont payables à partir du site internet de La Nail Revolution.

VI. Responsabilité

- 6.1 Seules les inscriptions lisibles reçues par PROVAINE SAS peuvent être saisies et publiées correctement. PROVAINE SAS ne porte aucune responsabilité quant aux inscriptions erronées dues à l'illisibilité des informations reçues.
- 6.2 Provaine SAS ne peut être reconnu responsable des circonstances sur lesquelles il n'a aucune influence, telles que panne de la géolocalisation, erreur dans la géolocalisation, indisponibilité des données pour cause de panne d'un serveur, etc...
- 6.3 Pour le surplus, les règles légales de la responsabilité s'appliquent. Le dommage ne pourra toutefois excéder le montant de la prestation convenue.

VII. Droit applicable, For

Ce contrat est soumis au droit français. En cas de litige ou de poursuites, les parties choisissent le **tribunal du domicile du fournisseur de la prestation**, ce dernier ayant toutefois le droit de saisir les autres juridictions légalement admises.

Toulon le 1^{er} septembre 2016.